Crise au Moyen-Orient: la Commission débloque 50 millions d'euros supplémentaires d'aide humanitaire en faveur des Palestiniens les plus vulnérables

Face à l'aggravation de la situation dans les Territoires palestiniens, la Commission européenne a annoncé qu'elle avait l'intention de débloquer un montant supplémentaire de 50 millions d'euros sous forme d'aide humanitaire. L'autorité budgétaire de l'UE (Parlement européen et Conseil des ministres) a déjà approuvé l'octroi du nouveau financement prélevé sur la réserve d'urgence du budget communautaire. Celui-ci permettra de répondre plus énergiquement et globalement aux besoins croissants des Palestiniens. Il couvrira les domaines suivants: approvisionnement en denrées alimentaires, soins de santé, eau/hygiène et activités touchant à la protection. Les nouveaux fonds sont acheminés via ECHO, l'office d'aide humanitaire de la Commission, sous la responsabilité de Louis Michel, commissaire chargé du développement et de l'aide humanitaire.

Louis Michel a déclaré ce qui suit: «Je condamne fermement l'escalade de la violence dans la région et déplore l'aggravation continue de la situation humanitaire des habitants de Gaza et de Cisjordanie. Une fois de plus, les civils payent le prix du conflit. Ils sont les principales victimes des blocages et des incursions d'Israël à Gaza et désormais au Liban. Les restrictions à la liberté de circulation rendent également très difficile la tâche des travailleurs humanitaires qui aident les personnes qui en ont le plus besoin. J'invite de toute urgence tant les autorités israéliennes que palestiniennes à faciliter les activités des organisations humanitaires et à assurer la protection des populations civiles.»

Le dernier dispositif de financement contribuera à répondre aux besoins vitaux de quelque 1,5 million de personnes vivant dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie. Les activités qui seront mises en œuvre par les partenaires humanitaires de la Commission couvriront les domaines suivants:

- Distribution de denrées alimentaires: des denrées alimentaires seront distribuées jusqu'à la fin de l'année à environ 500 000 personnes par les partenaires humanitaires de la Commission, notamment l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNWRA), le programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) et CARE.
- <u>Santé</u>: l'Organisation mondiale de la santé des Nations unies (OMS), CARE et MERLIN sont les partenaires susceptibles de fournir des services de santé de base.
- <u>Eau et hygiène</u>: les ONG comme CARE et OXFAM veilleront le plus rapidement possible à l'approvisionnement en eau des communautés les plus vulnérables.
- <u>Protection:</u> étant donné que la population est de plus en plus exposée aux violations du droit humanitaire international et des droits de l'homme, la Commission financera des activités de protection mises en œuvre par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Ces fonds s'ajoutent aux 34 millions d'euros prélevés sur le budget normal d'aide humanitaire de la Commission qui ont été annoncés la semaine dernière (voir <u>IP/06/959</u>) et aux 105 millions d'euros acheminés par le mécanisme international temporaire visant à fournir une aide directe pour répondre aux besoins fondamentaux des populations palestiniennes (voir <u>IP/06/831</u> et <u>IP/06/973</u>) ainsi que les 120 millions d'euros annoncés en février (<u>IP/06/235</u>).

Pour de plus amples informations: http://ec.europa.eu/echo/field/qaza/index en.htm